

Sciences Humaines et Sociales Mention Sociologie

Spécialité: Genre, Égalité et Politiques Sociales (GEPS)

RNCP11870 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	340, 332
Code(s) ROME	K1802, K1404, K1502
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Jean Jaurès - Toulouse 2

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme est un(e) professionnel(le) en charge de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des politiques sociales du point de vue de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il (elle) est en charge de l'analyse approfondie des modes d'intervention de l'État et des collectivités territoriales, ainsi que les instances supranationales (Union européenne). Il (elle) évalue la mise en application de ces réglementations par les collectivités locales et le secteur associatif notamment à partir des pratiques du travail social et utilise les outils d'intervention en faveur de l'égalité entre les sexes dans tous les domaines des politiques sociales selon les principes du mainstreaming.

Ce(tte) professionnel(le) conduit des projets d'action sociale en liaison avec les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels. Il (elle) évalue les dispositifs d'accueil, de formation et d'insertion, et promeut des actions innovantes pour favoriser l'égalité des femmes et des hommes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences techniques de base

- Connaître le paysage institutionnel national et supra-national, le fonctionnement des structures et les outils de l'intervention étatique en faveur de l'égalité selon la perspective du mainstreaming.
- Appliquer les outils d'analyse relatifs au domaine étudié.
- Conduire des projets.

Participer à la préparation de l'action des pouvoirs publics et/ou du secteur associatif

- Sélectionner, gérer, traiter et suivre les évolutions de l'information pertinente à son domaine d'activité et/ou à un territoire donné.
- Recueillir les données de terrain, les traiter à l'aide d'outils scientifiques et dans une perspective d'explication théorique.
- Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs opérationnels.
- Informer et conseiller les différents acteurs/actrices de son champ d'action.
- Formuler des propositions, inventer des scénarios, préconiser les démarches et moyens les plus appropriés à l'élaboration d'un plan d'action.
- Réaliser des études financières et techniques.

Assurer la mise en oeuvre des actions

- Monter des dossiers (techniques, administratifs, financiers) et mettre en oeuvre les moyens matériels et humains nécessaires à la mise en oeuvre d'un projet en respectant les délais impartis.
- Intervenir sur le terrain, soit à titre préventif, soit à titre de contrôle et/ou d'instruction de dossiers.
- Sensibiliser et mobiliser les publics et les partenaires institutionnels sur un programme.
- Encadrer, animer, coordonner et contrôler une équipe de collaborateurs/collaboratrices.

Assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation des actions

- Évaluer l'impact des procédures administratives et techniques des services.
- Analyser les pratiques de terrain et évaluer leur conformité avec les programmes, mesures et textes réglementaires.
- Rendre compte de la conduite des travaux devant les autorités hiérarchiques et les instances de coordination des politiques de l'Etat.
- Rédiger des publications (rapports d'étude, notes de synthèse, articles...).
- Diffuser les informations et assurer leur valorisation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Collectivités territoriales, secteur associatif, organismes internationaux.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- conseiller/Conseillère en développement local
- chargé/chargée de mission, de projet à l'égalité hommes-femmes,

Sous réserve d'obtention de concours :

- attaché/attachée territoriale
- contrôleur/contrôleuse, inspecteur/inspectrice du travail et de l'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2002-590 du 24/04/2002

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP25979

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11870/>